REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE Honneur - Fraternité - Justice



STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROSPERITE PARTAGEE (SCAPP) 2016-2030

NOTE ANNUELLE SECTORIELLE DE MISE EN ŒUVRE DU CDS 3

« RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN à LA CROISSANCE »

DU LEVIER 1 DE LA SCAPP

« CROISSANCE FORTE, DURABLE et INCLUSIVE »

- ANNEE 2019 -

SOMMAIRE

SIGLES	P.4
RESUME ANALYTIQUE	P.7
INTRODUCTION	P.8
I. ACCES A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLE ET MODERNE A UN COUT ABORDABLE	P.9
II. RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCUTURES DES SECTEURS DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	P.12
III. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE	P.14
IV. PROMOTION DE L'INNOVATION ET DES TICS ANNEXES	P.19 P.23

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Récapitulatif du bilan des activités pour l'accès à l'assainissement familial		
Tableau 2 : Récapitulatif du bilan des activités pour l'accès à l'assainissement	P.17	
des lieux publics		
Liste des graphiques :		
Graphique 1 : Indice de Qualité des Infrastructures	P.13	

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Récapitulatif du bilan des activités pour l'accès à l'assainissement familial Tableau 2 : Récapitulatif du bilan des activités pour l'accès à l'assainissement des lieux publics	
Liste des graphiques : Graphique 2 : Indice de Qualité des Infrastructures	P.13

SIGLES

AEP	Alimentation en Eau Potable
AFE	Accord de Facilitation des Echanges
ANJE	Allaitement Nourrisson et Jeune Enfant
ANRI	Agence Nationale de la Recherche et de l'Innovation
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BM	Banque Mondiale Banque Mondiale
CAC	Centre d'Accueil des Citoyens
CAM	Crédit Agricole de Mauritanie
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur Nation du FED
CDHAHRSC	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations
CDIMINISC	avec la Société Civile
CDS	Comités de Développement Sectoriels
CEC	Comité Elargi de Concertation
CEP	Contrat Exploration Production
CERFIP	Cellule des Etudes et Réformes des Finances Publiques
CFPE	Centre de Formation de la Petite Enfance
CIAM	Centre International d'Arbitrage de Mauritanie
CIP	Comité Interministériel de Pilotage
CIR	Cadre Intégré Renforcé
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNRADA	Centre et du Développement Agricole
CPN	couverture prénatale
CRD	Comité Régional de Développement
CRENAS	Centre de Récupération Nutritionnelle en Ambulatoire pour Sévère
CRENI	Centre de Récupération Nutritionnelle en Interne
CS	Chantier Stratégique
CSU	Couverture Sanitaire Universelle
CTC	Comité Technique de Coordination
DCEP	Direction de la Coopération, des Etudes et de la Programmation au MIDEC
DC-SCAPP	Direction de la Coordination de la SCAPP
DD	Dividende Démographique
DGAPE	Direction Générale d'Appui au Processus Electoral
DGB	Direction Générale du Budget
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGD	Direction Générale des Douanes
DGERSE	Direction Générale des Etudes, des Réformes et du Suivi-Evaluation
DGIPCE	Direction Générale de l'Investissement Public et de la Coopération
	Economique
DGPSD	Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement
DPAE	Direction de la Prévision et de l'Analyse Economique au MEF
DPCID	Direction de la Programmation, de la Coordination Intersectorielle et des
	Données au MEDD
DPCIS	Direction de la Programmation, de la Coopération et de l'Information Sanitaire au MS
DPSC	Direction de la Planification, du Suivi et de la Coopération au MHA
DPSP	Direction de la Promotion du secteur privé à la DGPSP/MEF
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EPU	Examen Périodique Universel
FED	Fonds Européen pour le Développement
FMI	Fonds Monétaire International

FRD	Fonds Régional de Développement
GCM	Garde Côtes Mauritaniennes
GEV	Gestion Efficace des Vaccins
GU	
	Guichet Unique
HCRSI	Haut Conseil de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
IDE	Investissements Directs Etrangers
IMROP	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et de Pêche
INPC	l'Indice National des Prix à la Consommation
IPC	Indice de Perception de la Corruption
IPS	Indicateurs de Prestation de Services
LOLF	Loi Organique des Lois des Finances
MASEF	Ministère des affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MCIT	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
MDR	Ministère du Développement Rural
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEI	Ministère de l'Economie et de l'Industrie
MFPTEMA	Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de l'Emploi et de la
	Modernisation de l'Administration
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MPEM	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
MPEMi	Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines
MS	Ministère de la Santé
NASMO	Notes Annuelles Sectorielles de Mise en Œuvre de la SCAPP
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale du Commerce Organisation Mondiale de la Santé
ONISPA	Office National d'Inspection Sanitaire des Pêches
ONS	Office National de a Statistique
ONSER	Office National du Services d'Eau en milieu Rural
PAGOURDEL	Programme d'Appui à la Gouvernance Régionale et au Développement Local
PAMIF	Projet d'Appui à la Modernisation de l'Infrastructure Financière
PAMO-FED	Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du FED
PAT	Plan d'Action Triennal
PIP:	Programme d'Investissement Public
PNDA	Plan National de Développement Agricole
PNIDDLE	Programme National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement
	Local et l'Emploi des Jeunes
PNISER	Programme National Intégré pour le Secteur de l'Eau en milieu Rural
PNUD	Programme des Nations pour le Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
RAMO	Rapport Annuel de Mise en Œuvre de la SCAPP
RIMRAP	Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et
	Pastorale
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Protégée
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SGRDDP	Stratégie de Gestion Responsable pour Un Développement Durable des Pêches
	et de l'Economie maritime
SIGPTS	Système Intégré de Gestion des Populations et des Titres Sécurisés
SNAJ	Stratégie Nationale d'Accès à la Justice
SNFAD	Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation
PIMILYID	Su alegie ivationale de l'orniation des Acteurs de la Decentransation

SNIG	Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre
SNJSL	Stratégie Nationale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNPE	Stratégie Nationale de la Protection de l'Enfant
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SONUB	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence B
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence C
SSE	Système de Suivi Evaluation
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (Projet
	Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique)
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
TADAMOUN	Agence Nationale de lutte contre les séquelles de l'esclavage, de l'insertion et
	de lutte contre la pauvreté
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UNFPA	Fonds des Nations-Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZEP	Zones d'Education Prioritaires
ZES	Zone d'Emménagement Spéciale
ZLECA	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

RESUME ANALYTIQUE

« L'objectif global visé par ce chantier est de permettre aux opérateurs économiques, chacun suivant la nature de son besoin, d'accéder aux services essentiels permettant de développer des activités économiques compétitives et ce à des coûts supportables. » (Document SCAPP, Volume 2, P 89).). Il est composé de quatre interventions principales relatives à la disponibilisation de services énergétiques, au renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l'équipement et des transports, au développement du secteur de l'hydraulique, et à la Promotion de l'innovation et des Tics.

Pour ce qui concerne la garantie de la disponibilité des services énergétiques, en 2019, les actions suivantes sont à noter : i) renforcement des programmes d'électrification et d'extension de réseaux, et particulièrement en milieu rural ; ii) accélération de la stratégie de raccordement des zones de production au réseau électrique et mise en place d'un système moderne de transmission et de transport de l'électricité dans les principaux centres de consommation ; iii) poursuite des efforts visant l'augmentation de la production de d'électricité avec un mix énergétique largement renouvelable.

Pour ce qui le Renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l'équipement et des transports, le bilan est le suivant : i) signature, entre la Mauritanie et le Fonds arabe pour le développement économique et social, d'un accord de prêt de plus de 6 milliards de nouvelles ouguiyas pour relier le réseau routier national avec le Mali destiné au financement (Tidjikja-Goudia-92 km; Goudai-BoumdeId-70 km; Kankossa-Leboulli -97 Km; Leboulli-Gabou-99 km); ii) le Koweït a accordé à la Mauritanie un prêt de 10 millions de dinars koweitiens (32,8 millions de dollars US) pour la réalisation d'une route de 150 kilomètres, qui reliera la ville de Nema à celle de Nbeiguet Lehwach, dans une zone enclavée de l'est mauritanien, fortement peuplée et regorgeant de ressources; iii)construction à Sélibaby (financement national) d'une gare routière et d'un complexe commercial, renfermant un pavillon pour la commercialisation des céréales et d'un abattoir moderne; iv) coup d'envoi de la réhabilitation de l'axe routier Aleg – Boutilimit de la route de l'Espoir(financement national); v) adoption du projet de décret portant approbation et déclarant d'utilité publique le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de la ville de Nouakchott.

Pour ce qui concerne le Développement du secteur de l'hydraulique, l'année 2019 a été marquée par la consolidation des efforts engagés, par l'Etat, à l'effet d'améliorer la prise en charge du secteur par la matérialisation des programmes en matière de construction d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement. Le Gouvernement, a pris à cet effet les dispositions pour rendre accessible à toute la population l'eau potable, l'assainissement et œuvrer à pérenniser les ressources en eau du pays à travers plusieurs programmes de développement. Par ailleurs, pour ce qui concerne l'amélioration de la Gouvernance du Secteur, il faut noter : l'élaboration de la Nouvelle stratégie de gestion des AEP par l'ONSER (Office national des Service d'Eau en milieu Rural), et la réalisation de Schémas Directeurs régionaux d'AEP dans les wilayas du Gorgol, du Guidimagha, de l'Assaba, du Hodh El Gharbi, du Hodh El Chargui dans le cadre du projet « Eau potable et Assainissement dans 5 Wilayas de Mauritanie ».

Pour ce qui concerne la Promotion de l'innovation et des Tic, il est à noter : i) l'organisation de plusieurs ateliers dans le domaine de la formation, la recherche et le transfert de technologies ; ii) la participation des cadres du Ministère de l'Enseignement de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication à de multiples séminaires sur la gestion de l'internet, la cyber sécurité et l'économie numérique ; iii) l'élaboration de textes juridiques portant sur la gestion efficace des TICs et l'amélioration de la qualité de ses services ; iii) la construction de plus de 1300 km de tronçons du réseau national haut débit en fibre optique et pose de 190 km de conduites prévus dans le cadre du projet .

INTRODUCTION

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) est la vision stratégique de développement de la Mauritanie pour la période 2016-2030. Elle intègre l'Agenda 2030 et les cibles classées prioritaires pour le pays parmi les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

La SCAPP est articulée autour de trois leviers stratégiques correspondant à ses objectifs stratégiques : (i) la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) le développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base ; et (iii) le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions. La stratégie est mise en œuvre à travers des plans quinquennaux dont le premier couvrant la période 2016-2020 est composé de 15 chantiers stratégiques, à mettre en œuvre à travers 59 interventions prioritaires correspondant à des réformes, des programmes, des projets ou des actions significatives.

La loi d'orientation n°2018-021 relative à la SCAPP et le décret n°2019-085 en date du 6 mai 2019 fixent le cadre légal régissant la mise en œuvre de la SCAPP. Le décret initie et consacre la réforme du système de suivi évaluation (SSE) de la SCAPP qui vise à le rendre plus performant, à travers notamment la mise en place d'un nouveau dispositif institutionnel et de nouveaux mécanismes de reporting dont le rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) de la SCAPP est le principal produit. Ainsi, neuf Comités de Développement Sectoriels (CDS) ont été mis en place et remplace les 27 Comités Techniques Sectoriels (CTS) chargés précédemment du suivi de la mise en œuvre du CSLP et relevaient chacun d'un ministère ou d'une institution.

Comme proposé par l'étude d'opérationnalisation du Système de Suivi et Evaluation (SSE) de la SCAPP menée en 2018, les nouveaux CDS tiennent compte des chantiers de la SCAPP à raison de trois comités par levier stratégique. Chaque CDS regroupe des représentants des différents ministères ou institutions concernés par la thématique du chantier, des représentants de la société civile et du secteur privé intervenant dans le secteur ainsi que des partenaires techniques et financiers. Pour animer les travaux de ces CDS, trois experts ont été placés au sein de la Direction de Coordination de la SCAPP (DC-SCAPP) pour appuyer chacun l'élaboration des rapports des CDS du levier dont ils ont la charge et la production du Rapport Annuel Sectoriel (RAMO).

Parmi les étapes importantes du processus d'élaboration du RAMO de la SCAPP, figure l'élaboration des Notes Annuelles de Sectorielles de la Mise en Œuvre (NASMO) élaborées par les différents CDS.

Le présent rapport porte sur le CDS 3, « Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance » du levier 1 de la SCAPP.

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN A LA CROISSANCE

« L'objectif global visé par ce chantier est de permettre aux opérateurs économiques, chacun suivant la nature de son besoin, d'accéder aux services essentiels permettant de développer des activités économiques compétitives et ce à des coûts supportables. ». (SCAPP, Volume 2, P 89).

Quatre principales interventions sont programmées dans ce chantier : i) accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ; ii) renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l'équipement et des transports ; iii) développement des secteurs du bâtiment et de l'habitat ; iv) développement du secteur de l'hydraulique.

I. ACCES A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COUT ABORDABLE

1.1. Objectifs de l'intervention

Pour assurer la disponibilité de l'électricité à un coût abordable aux unités économiques, la SCAPP préconise l'amélioration des prestations de service à travers l'extension et la qualité du réseau et la diversification des sources de production de l'électricité, en privilégiant les énergies propres (notamment solaire et éolienne) tout en recherchant l'efficacité énergétique.

Il est attendu notamment une amélioration sensible de : (i) la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique national (mix énergétique) ; (ii) du taux d'électrification en milieux urbain et rural ; (iii) du système de transport.

1.2. Réalisations en 2019

Dans le secteur de l'électricité, la situation en 2019 est caractérisée principalement par des (i) capacités de production couvrant largement la demande en électricité, avec plus de 420 MW de capacités additionnelles installées ces dernières années, et un mix énergétique diversifié (42% d'énergies renouvelables); (ii) un taux d'électrification global de 42% et près de 300.000 abonnés, mais un taux d'électrification rurale qui demeure faible (moins de 10%); (iii) un réseau HT limité, mais avec un important programme de construction de lignes HT en cours de réalisation ; et (iv) un schéma institutionnel et légal à réformer au vu de l'évolution qu'a connu le secteur.

Les actions qui ont été menées dans le Secteur s'articulent autour des quatre objectifs suivants :

> Renforcement des programmes d'électrification et d'extension de réseaux et particulièrement en milieu rural

En matière de réseaux de Distribution, le projet d'Interconnexion avec le réseau de l'OMVS comprenant les lignes 33 kV Boutilimit-Sangrava et 90 kV Boghé-Aleg (63.000 h impactés) et les travaux du projet d'électrification Aftout Echergui (100.000 h impactés) en cours d'exécution seront mis en service respectivement en 2020 et 2021.

Par ailleurs, l'exécution des projets de boucle moyenne tension Kaédi – Sélibaby – Mbout (385.000 h. impactés), de ligne moyenne tension Rosso – Tiguent (une vingtaine de localités) et de ligne moyenne tension Kiffa – Kankossa – Sélibaby (dix localités), vont débuter en 2020. L'année 2019 a été consacrée aux études et aux contractualisations.

Il convient de signaler que le portefeuille de projets ayant fait l'objet d'études comprend également un ensemble de projets de lignes moyenne tension et basse tension réparties sur l'ensemble du pays. Ces projets prévoient l'électrification de l'ensemble des localités de plus de 500 habitants situées le long des tracés de ces lignes. Tous les efforts seront déployés pour mobiliser des ressources, nationales ou auprès

de nos Partenaires au Développement, afin de financer ces projets. Il s'agit principalement des réseaux Moyenne Tension(i) Tidjikja (10 localités); (ii) Moudjéria-Echram (13 localités); (iii) Aioun (27 localités); (iv) Bassiknou (16 localités); et (v) Djiguenni (80 localités).

En outre, le projet RIM DIR (360.000h impactés) dont le financement a été mobilisé(Union européenne, Agence Française de développement) ou en cours de négociation auprès de plusieurs partenaires au développement (Banque Mondiale et BAD) va permettre l'accès à l'électricité aux populations vivant dans des localités isolées des deux Hodh et de l'Assaba et améliorer le taux d'électrification en milieu rural, grâce à des mini-réseaux et systèmes de production hybride solaire/thermique suivant un nouveau modèle de Délégation de Service Public dans le cadre de la loi Partenariat Public Privé (PPP).

L'objectif à terme de ces projets est d'atteindre une couverture globale en milieu urbain et de doubler à minima le taux d'électrification en milieu rural à l'horizon 2024.

> Accélération de la stratégie de raccordement des zones de production au réseau électrique et mise en place d'un système moderne de transmission et de transport de l'électricité dans les principaux centres de consommation.

En matière de réseaux de Transport, l'objectif visé est de doter le pays d'un système moderne de transmission, en mesure de favoriser le transport de l'électricité dans les principaux centres de consommation du pays et de permettre les échanges d'énergie avec les pays limitrophes. C'est dans ce cadre que les travaux continuent dans la construction des lignes haute tension ci-après : (i) la ligne haute tension Nord reliant Nouakchott à Nouadhibou (composante Nouadhibou – Boulenouar (Fin prévue en Mars 2020) et composante Boulenouar – Nouakchott (Fin prévue Aout 2020)); (ii) la ligne haute tension Nord Est reliant Nouakchott à Zouerate en passant par Akjoujt et Atar (Fin prévue Décembre 2020); et (iii) la ligne haute tension Sud reliant Nouakchott à la frontière Sénégal (Fin prévue en 2021).

Par ailleurs, les études de faisabilité des lignes haute tension de (i) Chami-Akjoujt, (ii) Nouakchott-Kiffa-Néma et (iii) Tintane-Kayes seront finalisées en 2020 en vue de mobiliser les financements requis avant le lancement des DAO.

Pour ce qui concerne le raccordement à l'électricité, le Centre National de Conduite (Dispatching) de la Société Mauritanienne d'électricité (SOMELEC) a été mise en exploitation le 12/03/2019. Ce CNC doté d'un système SCADA permet de superviser, gérer et intervenir en temps réel sur le réseau de distribution d'électricité à Nouakchott.

Poursuite des efforts visant l'augmentation de la production de d'électricité avec un mix énergétique largement renouvelable

Les efforts engagés par le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines dans le secteur visant l'augmentation de l'offre, l'amélioration de l'accès, la diversification du mix énergétique pour atteindre une part des énergies renouvelables dans la production à 60% et la réduction des coûts se sont poursuivis. En matière de production, le parc éolien de Boulenouar de 100 MW, toujours en construction en 2019, pourra injecter une partie de sa production vers Nouadhibou avec la mise en service en Mars 2020 de la composante de la ligne Haute Tension de la ligne Nouadhibou Boulenouar ; de plus, le parc éolien sera raccordé au réseau interconnecté en Aout 2020 avec la mise en service de la composante de la ligne Haute Tension de la ligne Boulenouar-Nouakchott.

En outre, un portefeuille de projets en cours d'étude comprend les projets de regroupement de trois nouveaux sites de production isolés hybrides Thermique/Solaire (Tidjikja, Bassiknou et Djiguenni), sur les modèles de Kiffa et de Néma. Ces infrastructures seront réalisées une fois les financements mobilisés.. Enfin un projet d'acquisition de deux nouveaux générateurs électriques d'une puissance de 5,5 MW soit au total 11 MW, pour apporter une solution au déficit en fourniture d'électricité pour la ville de Nouadhibou est en cours de mise en œuvre

1.3. Financement de l'intervention

Le Programme d'Investissements Publics (PIP) 2019-2022 prévoit une enveloppe de **6 186,40 M.MRU** pour 2019, à comparer aux **5 380,23 M.MRU** de 2018, soit une augmentation de 14,98% (voir tableau annexe 2).

1.4. Perspectives

- Poursuite, en 2019 et au-delà, des efforts engagés par les autorités dans le secteur visant l'augmentation de l'offre, l'amélioration de l'accès, la diversification du mix énergétique et la réduction des coûts.
- En matière de production dans le réseau interconnecté, poursuite de la construction du parc éolien de Boulenouar de 100 MW et du barrage hydroélectrique de Gouina de 144 MW (quote-part 48 MW), d'une part et, d'autre part, mise à la disposition du département par le plan d'investissement à l'étude d'un portefeuille de projets comprenant trois centrales hybrides (Tidjikdja, Bassiknou et Djiguenni) sur le modèle de Kiffa.
- En matière de répartition et de distribution, ce même Plan d'Investissement comprend l'étude d'un ensemble de projets de lignes MT et BT réparties sur l'ensemble du pays. Et parmi ces projets, la boucle Kaédi-Sélibabi-Mbout a bénéficié d'un financement auprès du Fonds koweitien. En outre, les travaux d'électrification du triangle de l'espoir (Aftout Echergui) débutés fin 2018 vont se sont poursuivis en 2019 ainsi que l'alimentation électrique des périmètres agricoles sur l'axe Rosso-Boghé. Par ailleurs, le projet d'Interconnexion avec le réseau de l'OMVS (ligne 33 kV Boutilimit-Sangrava, et 90 kV Boghé-Aleg) va être finalisé au cours de la même année.
- En matière de Transport, l'objectif de doter le pays d'un système moderne de transmission, en mesure de favoriser le transport de l'électricité dans les principaux centres de consommation du pays et de permettre les échanges d'énergie avec les pays limitrophes, sera poursuivi à travers la mise en place des lignes ci-après qui sont en cours de construction ou de passation de marchés : une ligne haute tension Nord reliant Nouakchott à Nouadhibou, une ligne haute tension Nord Est reliant Nouakchott à Zouerate en passant par Akjoujt et Atar, une ligne haute tension Sud reliant Nouakchott à Dakar, et une ligne haute tension Est reliant Kiffa à Tintane avec un raccordement Tintane Kayes.
- Finalisation en 2019 de l'étude de faisabilité de la ligne Chami-Akjoujt et Nouakchott-Kiffa.

1.5. Recommandation

Restructuration du Secteur de l'électricité

Les diverses analyses conduites par des expertises internationales, en plus des audits, plans de redressement et inspections internes régulièrement menées par le département ont abouti au constat qu'un changement de structure de fonctionnement s'avérait indispensable.

Il ressort de ces diagnostics des recommandations convergentes dont les grandes lignes discutées avec tous les acteurs visent notamment à :

- Consolider les résultats obtenus et capitaliser les efforts consentis par l'État ces dernières années en mettant en place deux entités : une société de Production et Transport (P&T) et une société de Distribution et de Commercialisation (D&C);
- Assainir et renforcer les capacités du secteur à tous les niveaux pour lui permettre de remplir convenablement ses missions;
- Clarifier et étendre le rôle du régulateur à l'ensemble du secteur en procédant à la mise à jour du code de l'électricité.

C'est dans ce cadre qu'une commission technique présidée par un Conseiller à la Primature et comprenant des représentants du MF, du MPME et de la SOMELEC, a été mise en place pour proposer une feuille de route pour le nouveau schéma institutionnel. La réforme envisagée se décline en deux phases :

Une première phase consacrée à l'inventaire et la valorisation du patrimoine de la SOMELEC;

- Une deuxième phase de mise en place de deux entités opérationnelles, les sociétés de (P&T) et (D&C).
- Lutter contre la corruption dans la droite ligne des mesures prises par la Direction de la SOMELEC pour lutter contre la corruption et la faible qualité des services : port obligatoire, par les agents chargés des interventions sur le terrain, de la tenue de travail portant le sigle de la société et un numéro d'identification, et ouverture d'un numéro vert au profit des citoyens durant le week-end, les jours fériés et en dehors des heures de travail.
- Améliorer la législation dans le domaine de la fourniture de l'énergie, par des dispositions gérant les relations entre les institutions du secteur et ses usagers (redevabilité en terme d'accès et de coupure d'électricité); création de structures regroupant la SOMELEC et les associations de consommateurs qui seront chargées de la résolution des conflits éventuels (dommages causées par les coupures, etc.).

II. RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES DES SECTEURS DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

2.1. Objectifs de l'intervention

« Dans le domaine des infrastructures de transport, l'objectif sera de doter progressivement le pays d'infrastructures essentielles et de systèmes de gestion et d'entretien performants. » (Document SCAPP, Volume 2, P 91).

2.2. Réalisations

Pour la réalisation de cet objectif des actions ont été programmées en matière de construction d'infrastructures de transport, et d'amélioration des systèmes de gestion et d'entretien afin de désenclaver les zones de production, au niveau national, sous régional, régional et international, d'augmenter la compétitivité globale de l'économie mauritanienne, dans le respect des aspects environnementaux et les questions du genre pendant les études, l'exploitation des infrastructures et des équipements, conformément à la règlementation nationale.

Le bilan du secteur du secteur pour 2019 est le suivant :

- Signature, entre la Mauritanie et le fonds arabe pour le développement économique et social, d'un accord de prêt de plus de 6 milliards de nouvelles ouguiyas destiné au financement de quatre lots de la route Tidjikja-Kiffa-Sélibaby et la frontière malienne. Le premier tronçon reliera Tidjikja à Goudia (92 km), le second Goudia- Boumdeid (70 km), le troisième tronçon Kankossa-Leboulli (97 km) et enfin le quatrième, Leboulli- Gabou (99 km) en direction de la frontière malienne. Ces réalisations permettront un élargissement et un développement du réseau routier mauritanien et une connexion avec celui du Mali, ce qui aura des répercussions positives sur les populations de la frontière, en facilitant leurs déplacements, en améliorant leurs conditions de vie et en les fixant dans leurs terroirs.
- Le Koweït a accordé à la Mauritanie un prêt de 10 millions de dinars koweitiens (32,8 millions de dollars US) pour la réalisation d'une route de 150 kilomètres. La route reliera la ville de Nema à celle de Nbeiguet Lehwach, dans une zone enclavée de l'est mauritanien, fortement peuplée et regorgeant de ressources. Le projet couvre également un volet d'approvisionnement en eau et d'appui institutionnel aux services concernés au niveau département chargé de l'Equipement et des Transports.
- Construction à Sélibaby d'une gare routière et d'un complexe commercial, renfermant un pavillon pour la commercialisation des céréales et d'un abattoir moderne.
- Coup d'envoi de la réhabilitation de l'axe routier Aleg Boutilimit de la route de l'Espoir. Le coût global du projet, dont la fin des travaux est prévue le 25 février 2022, est d'environ 63 232 406 910 Ouguiyas, sur un financement du Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES) alors que l'exécution est assurée par la Grande Société Mauritanienne d'Exécution des Travaux.
- Adoption du Projet de décret portant approbation et déclarant d'utilité publique le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de la ville de Nouakchott. Le présent SDAU vise, dans un horizon de vingt (20) ans, à fixer les orientations majeures de développement et d'aménagement de la ville. A cet effet, il : (i) délimite le périmètre urbain de Nouakchott à l'horizon 2040; (ii) indique les

zones préférentielles d'extension de la ville ; (iii) définit le tracé des infrastructures de réseaux (eau, électricité, assainissement, télécommunications, transport, etc...) ; (iv) définit la localisation des équipements publics structurants; (v) indique les vocations des différentes zones.

2.3. Financement

Le PIP 2019-2022, prévoit une enveloppe de 8157, 63 M.MRU pour 2019, à comparer aux 10360,73 M.MRU de 2018, soit une baisse de 22,03% de M.MRU.

2.4. Contraintes et défis

L'un des défis les plus importants auquel fait face le secteur est celui de la qualité et de l'entretien des infrastructures eu égard à l'accroissement du trafic automobile et du nombre d'accidents routiers. En 2017 le taux de mortalité liée aux accidents routiers était de 44,85 décès par million de la population. Le Graphique ci-dessous montre que la qualité des routes mauritaniennes est en deçà de celles des pays africains au Sud du Sahara et celles des pays à faible revenus.

Overall infrastructure

Mauritania

Electricity

Sub-Saharan Africa

Lower middle income

Air Transport

Ports

GRAPHIQUE 3: INDICE DE QUALITE DES INFRASTRUCTURES

Source : Rapport sur la Situation Economique de la Mauritanie 2018, Banque Mondiale.

2.5. Perspectives du secteur des transports

En perspective, il y a:

- La poursuite des activités de construction des routes commencées en 2018, à Nouakchott et dans les régions de l'intérieur;
- La mise en œuvre des nouveaux projets dont les financements par les partenaires étrangers ont été acquis ;
- La poursuite du perfectionnement du système d'entretien routier projeté dans le court terme à travers l'activation du Fonds routier d'une part, pour le soutien du financement et, d'autre part, l'amélioration de la programmation routière à travers le renforcement du Bureau de Gestion Routière.

2.6. Recommandations

Les contraintes liées à la création et à l'exploitation d'infrastructures, sont, d'une part, la mobilisation des financements qui sont toujours assez lourds, et d'autre part, la disponibilisation de ressources humaines compétentes pour la mise en œuvre, et l'exploitation des investissements. La mobilisation des financements et des ressources humaines compétentes, ainsi que leur gestion rigoureuse doivent bénéficier d'une attention permanente des pouvoirs publics, à travers, notamment l'adoption d'une stratégie et sa mise en œuvre.

III. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

3.1. Objectifs

L'objectif stratégique est de fournir l'accès à l'eau et aux services d'assainissement dans toutes les zones de production, en tenant compte des besoins spécifiques pour l'exploitation du potentiel économique de chaque zone et, ce, à des coûts abordables pour les producteurs.

Les objectifs spécifiques de l'intervention sont : i) « en milieu rural et semi urbain, porter le taux d'accès des localités de plus de 150 habitants à 100 % et le taux de raccordement des localités de plus de 600 habitants à 100 % ; ii) en milieu urbain, porter le taux de raccordement à l'eau à 100 % et de réduire les pertes techniques à moins de 20 %. » (Document SCAPP, Volume 2, P 93).

Cet objectif est poursuivi à travers : i) la mise à niveau du cadre législatif, règlementaire et normatif ; (ii) la connaissance, le suivi et la protection des ressources en eaux aussi bien pour les eaux souterraines que pour les eaux de surface ; (iii) le développement de modes d'exploitation rationnelle. Il s'agit en particulier de mettre en œuvre des projets en matière de constructions de barrages et de chenaux d'irrigation, de forage et d'installation des infrastructures et équipements d'exhaure, de pompage et de distribution pour assurer l'accès aux ressources en eau en milieu urbain, semi-urbain et rural, pour subvenir aux besoins de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie extractive et de l'industrie de transformation.

3.2. Réalisations

Principales réalisations pour l'année 2019 :

L'année 2019 a été marquée au niveau du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement par la consolidation des efforts engagés à l'effet d'améliorer la prise en charge du secteur par la matérialisation des programmes en matière de construction d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement. Le Gouvernement, a pris à cet effet les dispositions pour rendre accessible à la majorité de la population l'eau potable, l'assainissement et œuvrer à pérenniser les ressources en eau du pays à travers plusieurs programmes de développement.

Le bilan des réalisations effectuées par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement au cours de l'année 2019, est présenté suivant les grands axes de développement du secteur.

3.2.1. Sous secteur Hydraulique

3.2.1.1. Connaissance, mobilisation, suivi et protection des ressources en eau

- Études hydrogéologiques et géophysiques: Réalisation de 408 implantations hydrogéologiques et géophysiques par le Centre National des Ressources en Eau (300 implantations hydrogéologiques dans 68 localités) et la Société Nationale des Forages et Puits (implantations hydrogéologiques dans 44 localités).
- Réalisation de 102 forages d'exploitation pour la mobilisation de ressources en eau supplémentaires dans le cadre du contrat programme de la Société Nationale des Forages et Puits (SNFP)et projet PEPDO - FADES.

3.2.1.2. Amélioration de l'accès à l'eau potable

- Programme d'équipement des points d'eau en énergie solaire (BI 2019) : acquisition de 30 équipements solaires et 20 groupes électrogènes et 10 électropompes thermiques.
- Programme de renforcement des AEP des villes de l'intérieur (BI 2019): Ce programme a pour objet d'améliorer la couverture des besoins en eau des centres de la SNDE et de l'ONSER. Ainsi, les villes suivantes ont connu des actions importantes visant le renforcement de leur production et/ou de leur distribution. Il s'agit des villes de Tidjikdja, Chinguitty, Keurmacene, Oualata et Sava. De même, l'alimentation en eau potable du Parc National d'Awleiguat a été assurée à travers la réalisation et

- l'équipement de 5 forages et la fourniture et la pose de 5 bassins en résine. Aussi, un marché pour la mise à niveau de 20 AEP sur le Fleuve a été signé et les travaux sont en cours d'exécution.
- Programme OMVS: les AEP des sites de Bakaw-Lopel et de Civé à partir du Fleuve, sont en cours de réalisation.
- **Projet Aftout Chargui à partir du barrage de FoumGleita** Ce projet vise l'Alimentation en eau potable de 465 localités situées dans le triangle de l'espoir ;
 - Les travaux des lots 1et 4 ont été achevé depuis 2016 et sont actuellement géré et exploité par la SNDE, cette partie concerne la zone Est ;
 - Le lot 2.1 : les travaux ont été achevés et la mis en service de l'eau est imminente ;
 - Le lot 2.2 : les travaux ont atteint 96% et la mis en service de l'eau est prévu pour fin décembre 2019. Cette partie concerne la zone Nord vers Redheidhi.
 - Le lot 3-5 : les travaux ont atteint 74% la mis en service de l'eau est prévu fin janvier 2020. Ces lots concernent, Bourath, Monguel, Lexeiba, zone Ouest et Sud.
- Projet du réseau de distribution de Nouakchott: Il a comme objectif de doter la ville d'un réseau moderne, garantissant une couverture en débit et pression suffisants au niveau du périmètre des différents lots du projet et ce en adéquation avec l'apport des eaux des installations du projet Aftout Essahli. Le lancement officiel de ce projet a été prononcé au mois de novembre 2011. Aujourd'hui, on note la mise en service de tous les lots de la lère phase de ce projet (lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8) et un avancement significatif à plus de 95% du lot 9. Ainsi plus de 1500 km de nouveaux réseaux sont mis en service permettant de desservir plus de 70 000 ménages avec des branchements particuliers conformes aux règles de l'art, ce qui améliorait sensiblement les conditions de vie des populations ainsi que les performances de la SNDE en mettant à sa disposition un réseau neuf, moderne, sectorisé et facile à gérer. Pour répondre à la demande potentielle en eau de la ville de Nouakchott et assurer une couverture totale en réseaux d'eau de la ville, une revue de l'étude du schéma directeur a été finalisée. Il en ressort la nécessité d'engager une 2ème phase de ce projet composée de 6 lots (lots 10, 11, 12, 4Bis, 6Bis et le pôle de distribution de Sebkha) pour alimenter des nouveaux quartiers de Nouakchott. Les travaux de cette phase ont commencé par les lots 10 et 4Bis après la pose de la première pierre par son Excellence, Le Président de la République.
- Projet Dhar: Le projet Dhar fait partie des projets stratégiques de l'Etat pour la réalisation de ses objectifs du développement. Il vise l'alimentation en eau potable de certaines villes, centres et localités du Hodh Echarghui et Hodh Elgharbi, pour une population estimée à 186 368 habitants à l'horizon 2030 particulièrement, dans les centres de Néma, Timbédra, Amourj, Adel Bagrou, Achemim, Hassi Ettila et Bangou, 15 localités situées le long du parcours des conduites d'adduction ainsi que les villes d'Aioun, Aweinat et Djiguenni et ce à partir des deux champs captant Derwich et Boughla situés dans la nappe du Dhar. Les lots qui concernent la partie Nord sont entièrement achevés et mis en service permettant d'alimenter l'axe Nord, principalement les villes de Néma, Timbedra et Amourj. Pour la partie Sud, les conduites adduction (transport) sont achevées ainsi que celles de la distribution. Le marché relatif à ses stations de pompage et réservoirs est en cours de signature. La mise en service des conduites de l'axe sud en partie est conditionnée par l'achèvement de ce lot 4 qui est prévu fin 2019.
- Programme National Intégré pour le Secteur de l'Eau en milieu Rural (PNISER) dans les Wilayas du Gorgol, du Brakna et du Tagant) au profit d'une population estimée à 120 000 habitants, 46 forages d'exploitation ont été réalisés sur les 50 prévus, 10 systèmes d'AEP ont été réhabilités. Sur les 22 nouveaux réseaux AEP prévus, 23 sont achevés et réceptionnés. Les 8 stations pastorales prévues sont achevées et réceptionnées. Les 20 stations de pompage solaire prévues pour des périmètres maraichers, 21 forages sont réalisés, deux contrats pour la réalisation des travaux d'aménagement des 20 périmètres et un contrat pour la fourniture de 10 équipements d'exhaure sont signés et les travaux en phase démarrage. un processus pour le recrutement d'un fournisseur pour acquérir 10 autres équipements d'exhaure est en cours. La construction de trois bâtiments d'exploitation est achevée.
- Projet Eau et Assainissement 5 Wilayas: (les deux Hodh, l'Assaba, le Gorgol et le Guidimagha) financé par l'Etat et l'UE & l'AFD: ce projet prévoit la réalisation de 67 systèmes d'AEP au profit de 105 000 habitants dans 84 localités. Tous les marchés ont été attribués, 46 forages d'exploitation ont été réalisés, et les travaux des AEP seront achevés et mis en services au cours du mois de décembre 2019.

- Usine de dessalement de l'eau de mer à Nouadhibou : l'objectif est d'augmenter la production pour satisfaire les besoins en eau de la ville de Nouadhibou en construisant une usine de dessalement de l'eau de mer pour une capacité globale de 15 000 m³/j réalisable en trois phases chacune de capacité 5000 m³/j destinée à renforcer le système d'alimentation en eau potable de la ville de Nouadhibou.Les travaux de montage du premier module (5000 m³/j) sont achevés.
- Programme MHA- Unicef. Les activités qui sont menées dans le cadre du programme de coopération établi entre le MHA et l'Unicef, dans sa composante Eau, portent sur la réalisation de 20 postes d'eau solaire sur des forages manuels dans la wilaya du Guidimagha et 20 postes d'eau solaire sur des forages manuels dans la wilaya du Gorgol.
- **Programme MHA/Unicef/OIM:** ce programme intervient dans la wilaya du Hodh El Chargui et prévoit la réalisation de 13 postes d'eau solaire et 2 AEP.
- Coopération avec la Turquie : ce programme intervient dans la wilaya du Brakna. 27 postes d'eau solaire ont été réalisés dans le cadre de ce programme.
- Projet Eau Potable et Développement des Oasis dans le secteur rural en Mauritanie PEPDO FADES: la réception et le transfert de 149 réseaux à l'ONSER sur 410 projetés dont certaines sont déjà gérés par l'ONSER et les travaux sur le reste des AEP (261) seront achevés et mis en services avant la fin de l'année 2020.
- **Projet renforcement AEP de Kiffa :** Ce projet a pour objet d'apporter une production supplémentaire pour la ville de Kiffa de 2400 m3/j, à partir du champ captant de Nekatt. Ce projet a connu la réalisation de18 forages, un système de télégestion, une station de pompage, une station de traitement, des conduites de transport, une ligne électrique, des réservoirs et des bâtiments d'exploitation. Les travaux sont achevés à 100%.
- Projet AEP du Nord: Ce projet concerne l'alimentation en eau potable des villes de Nouadhibou, Zouerate, Akjoujt et Atar. Son objectif est d'assurer de la manière la plus optimale la satisfaction de la demande en eau potable aussi bien des ménages que de l'activité économique dans la zone Nord Mauritanie à l'horizon 2050. A ce stade les rapports portant sur les Etudes préliminaires, l'étude de la demande en eau et l'Avant-projet Sommaire (APS) des variantes envisageables ont été remis par le consultant. L'Avant projet détaillé (APD) est en cours de réalisation.

3.2.2. Sous secteur Assainissement

La Direction de l'Assainissement, assure l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques de l'Etat en matière d'assainissement liquide. Pour l'année 2019, elle poursuit la mise en œuvre des projets d'assainissement rural suivants :

- Projet d'Assainissement dans la zone Aftout Echergui
- Volet Assainissement du Projet AEPA dans 5 Wilayas
- Programme d'Assainissement de l'UNICEF

La population touchée par ces projets d'assainissement rural, réalisés au cours l'année 2019, est estimée à 400 000 personnes.

3.2.2.1. Accès à l'assainissement familial

Pour l'année 2019, parmi les résultats atteints, on peut en citer entre autres :

- 8 494 nouvelles latrines réalisées par les ménages
- 1112 localités assainis;
- 396 personnes formées (Comité villageois d'hygiène et maçons)

Tableau 1 : Récapitulatif du bilan des activités pour l'accès à l'assainissement familial

	Projet Aftout Chergui	Projet AEP 5 Wilayas	Programme UNICEF
Latrines auto construites	3521	1 806	3167
Localités assainies	432	280	410
Formation du comité villageois d'hygiène	190	40	0
Formation des maçons	142	0	24

3.2.2.2. Accès à l'assainissement des lieux publics

Pour l'année 2019, les objectifs réalisés, on peut en citer entre autres :

- 390 blocs de latrines réalisées ;
- 435 personnes formées (gestionnaires des latrines publiques, enseignants et club d'hygiène) sur les bonnes pratiques de l'hygiène et de l'assainissement.

Tableau 2 : Récapitulatif du bilan des activités pour l'accès à l'assainissement des lieux publics

	Projet Aftout Chargui	Projet AEP 5 Wilayas	Programme UNICEF
Réalisation des latrines publiques	262	78	50
Formation de gestionnaires	113	35	0
Formation d'enseignants	167	30	0
Formation de clubs d'hygiène scolaire	77	13	0

3.2.2.3 Accès à l'assainissement collectif

Au niveau de Nouakchott

Pour remédier aux conséquences désastreuses de la carence d'un service d'assainissement efficace à Nouakchott, le Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement a exécuté un ensemble d'actions qui visent à améliorer, en urgence, la situation d'assainissement et atténuer les risques d'inondation en cas de fortes précipitations avant la mise en place d'un système d'assainissement normalisé et moderne. Les mesures menées à ce titre jusque-là par le département, ont consisté entre autres :

- Au pompage continu des eaux qui stagnent au niveau des zones basses de Sebkha, Tevragh Zeina et Socogim/Bagdad.
- A l'édification d'un système d'évacuation des eaux qui s'accumulaient dans le sous-sol des zones basses de la ville de Nouakchott. Ce système qui s'articule autour de 33 km de caniveaux en béton armé enterrés à des profondeurs allant de 0.7 m à 3 m, 11 km de conduites en fibre de verre pour refouler les eaux collectées par les caniveaux et 4 stations de pompage d'une capacité nominale de 240.000 m³ par jour. Ce dispositif qui fonctionne depuis le mois de janvier 2019 a permis de faire baisser sensiblement le niveau de la nappe superficielle et d'améliorer la capacité d'absorption du sol dans sa zone de couverture.

Au niveau de Rosso

La ville de Rosso est actuellement dotée d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales composé de 8 km de caniveaux à ciel ouvert, 10 km de caniveaux fermés et de 2 stations de pompage de débit global 2.700 m³ par heure. Ce système dessert directement plus de 40% de la population de Rosso.

3.2.3. Amélioration de la Gouvernance du Secteur

- Elaboration de la Nouvelle stratégie de gestion des AEP par l'ONSER: suite à une communication en Conseil des Ministres en septembre 2016, l'ONSER va s'orienter vers la délégation de la gestion de l'eau à des entreprises choisies par appel d'offre en collaboration avec l'ARE et la cellule de PPP. Cette stratégie vise au rétablissement de l'équilibre financier de l'Office en garantissant durablement la continuité du service public au plan quantitatif et qualitatif, tout en maintenant des tarifs abordables pour le milieu rural. C'est ainsi qu'un inventaire des sites de l'Onser dans les wilayas du Gorgol, du Guidimagha, de l'Assaba, du Hodh El Gharbi et du Hodh El Chargui a été réalisé en 2019.
- Réalisation de Schémas Directeurs régionaux d'AEP dans les wilayas du Gorgol, du Guidimagha, de l'Assaba, du Hodh El Gharbi, du Hodh El Chargui dans le cadre du projet 5 Wilayas. Le Schéma Directeur (SD) détaille les objectifs de la stratégie nationale sectorielle pour 2030 (SNADEA 2030) et son plan d'investissement sectoriel en termes : (i) de priorités et de modalités d'intervention, (ii) d'investissements nécessaires pour atteindre les objectifs, et (iii) d'interventions nécessaires pour atteindre les objectifs de taux de desserte en cohérence avec les normes en vigueur.

3.3. Financement du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement

Le PIP 2019-2022 a programmé une enveloppe de 2630,83 M.MRU pour 2019, à comparer aux 3051,42 M.MRU de 2018, soit une baisse de 13,78%.

3.4. Perspectives

La programmation inclut les projets et activités suivantes :

Accès à l'eau:

- Achèvement du Projet de réseau de distribution de Nouakchott.
- Continuation de la mise en œuvre du Programme National Intégré pour le Secteur de l'Eau en milieu Rural (PNISER) dans les Wilayas du Gorgol, du Brakna et du Tagant,
- Lancement d'une seconde phase du Projet du réseau de distribution de Nouakchott composée de 4 lots
- Lancement de la phase 2 du projet DHAR concernant les travaux d'équipement, de transport et de distribution d'eau pour les villes d'Aioun et de Djiguenni.
- Achèvement des travaux lot 2,3 et Lot 5 du projet Aftout Chargui.
- Achèvement des travaux de 81 AEP prévues dans le cadre du projet 5 Wilayas et lancement de la seconde phase du projet dans les deux Hodhs.
- Achèvement des travaux de 150 AEP en cours de réalisation sur financement FADES (programme APAUS).
- Réalisation de 20 AEP dans les wilayas du Trarza et du Guidimagha.
- Réalisation des 30 forages d'exploitation équipés en solaires.
- Réalisation de 50 AEP et équipement de 30 points d'eau en solaire sur financement de l'Etat.
- Achèvement du projet de renforcement de l'AEP de Kiffa à partir du champ captant de Nekatt.
- Etude de 100 bassins de rétention d'eau à différents usages.
- Etude du Barrage de Tarf El Mahroud à Tintane.
- Etude pour assurer la sécurité et la pérennité de l'AEP de la ville de Kiffa.
- Renforcement champ captant de Boulanoir.
- Réalisation d'investissements supplémentaires pour l'amélioration des systèmes d'AEP dans le cadre du BI 2019.
- Réalisation de 80 forages supplémentaires dans le cadre du Contrat Programme avec la SNFP.

Accès à l'assainissement

L'amélioration du taux de couverture en assainissement en milieu rural et semi urbain se fera à travers le volet Assainissement de plusieurs projets engagés en milieu rural (Aftout Chergui, Projet cinq wilayas) avec l'appui à la construction sur la prochaine année d'environ 15000 latrines familiales et plus de 400 latrines publiques dans les écoles, et les centres de santé. Les principales régions concernées sont les deux Hodhs, l'Assaba, le Gorgol, et le Guidimagha.

- Par ailleurs, l'année 2020 devrait voir se concrétiser de nouveaux projets d'assainissement en milieu rural.
- Les recherches de financement du volet d'assainissement des eaux usées de la ville de Nouakchott se poursuivront.
- La réhabilitation du réseau d'assainissement de la ville de Rosso
- La poursuite du pompage des mares stagnantes au niveau des points bas de Nouakchott.

Gouvernance du secteur

Il est prévu dans ce cadre : (i) l'adoption de la Stratégie Nationale et des normes d'intervention pour un Accès Durable à l'Eau et à l'Assainissement à l'horizon 2030 ; (ii) la révision du cadre légal et règlementaire du secteur afin de l'adapter au nouveau contexte du secteur et aux dernières réformes et évolutions législatives ; et (iii) Le démarrage du projet de gouvernance en cours de préparation visant à renforcer les compétences du Département.

IV. PROMOTION DE L'INNOVATION ET DES TICS

4.1. Objectifs

Les objectifs de cette intervention sont les suivants : «i) mettre en place un système national d'innovation à même de libérer les esprits et initiatives d'innovation en faveur du développement inclusif ; ii) assurer le développement d'infrastructures de télécommunication et de technologie de l'information ; iii) mettre à niveau les bases réglementaires et institutionnelles de la Société Mauritanienne de l'Information et du secteur des télécoms ». (Document SCAPP, Volume 2, P 94).

Cet objectif est poursuivi à travers : i) la formation, la recherche et le transfert de technologie, notamment au profit des secteurs pour domestiquer la technologie et soutenir la transformation et l'industrialisation des produits de ces secteurs ; ii) la mise à niveau du cadre règlementaire, d'une gouvernance et d'un environnement adéquat dans le numérique et d'une administration électronique dématérialisée ; iii) la mise en œuvre du projet de connectivité nationale (WARCIP-Mauritanie), le développement des infrastructures de réseaux de hauts-débits à l'échelle nationale et la création de technopoles.

4.2. Bilan des réalisations en 2019

- 1. Dans le domaine de la formation, la recherche et le transfert de technologies, le département a organisé plusieurs ateliers avec :
 - a. La Banque de technologie des Nations Unies pour les PMA au profit des participants de pays les moins avancés(PMA) pour la région de l'Afrique du Nord sur :
 - Les programmes de développement durable aux niveaux international et régional ;
 - L'Etat de la science, de la technologie et de l'innovation expériences de pays ;
 - Le rôle des académies des sciences dans la promotion des STI dans la sous-région ;
 - Créer des académies nationales et aider les académies à participer aux processus nationaux et régionaux.

b. l'UNION AFRICAINE,

- Participation à un atelier au profit des points focaux des départements ministériels.
 Ces ateliers ont porté sur
 - 1. Aperçu des concepts, institutions et perspectives historiques de la gouvernance de l'Internet,
 - 2. Techniques de cartographie des problèmes de gouvernance de l'Internet, des parties prenantes et des points de décision,
 - 3. Infrastructure Internet, architecture, normes, codes et protocoles,
 - 4. Les TIC dans le développement, politiques numériques et gouvernance de l'Internet.
 - 5. L'économie numérique et la gouvernance de l'Internet,

- 6. Aspects juridiques et réglementaires de la gouvernance de l'Internet,
- 7. Cyber sécurité et protection des infrastructures critiques,
- 8. Aspect socioculturel de la gouvernance de l'Internet,
- 9. Les aspects de la gouvernance de l'Internet liés aux droits,
- 10. Cartographie des institutions et des acteurs de la gouvernance de l'Internet,
- Participation aux ateliers de formation de l'UA "Atelier sur l'Harmonisation des TIC en Afrique Comment suivre et évaluer, qui a eu lieu du 2-6 Septembre 2019 à Addis-Abeba, Forum mondial sur la cyber expertise (GFCE) du 8 au 10 octobre à Addis-Abeba".

c. L'ESCWA:

- Politiques de données ouvertes : Défis et perspectives
- Internet des objets et villes intelligentes : Politiques et applications

d. L'UIT:

- Réalisation d'un atelier de formation sur les thèmes (l'incubation et l'entreprenariat dans le domaine des TIC), avec l'appui de l'Union Internationale de Télécommunications (UIT), du 2 au 6 septembre.
- Participation à la 2ème Semaine régionale de la cyber sécurité organisée par l'UIT,
 27-31 octobre 2019 à Mascate

e. La GSMA:

Organisation de deux Ateliers de formation, avec l'appui de l'Association GSM (GSMA), au profit des experts nationaux en TIC sur les thèmes : (i) Étendre la Couverture Mobile dans les Zones Rurales et (ii) Gestion avancée du spectre pour les télécommunications mobiles, la semaine du 16 septembre 2019

- 2. Les cadres du Département ont assisté à de multiples séminaires sur la gestion de l'internet, la cyber sécurité et l'économie numérique.
- 3. Participation à la troisième session du CTS de l'Union Africaine sur la communication et les TIC (CCITC-3 du 22 au 26 oct.), revue et validation de la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030) et revue des plans d'action des programmes continentaux dans le domaine des TIC « Initiative de politique et de réglementation pour l'Afrique numérique (PRIDA) et Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) ».
- 4. Participation de cadres techniques aux formations de (i) Développement web-digital ; (ii) Cycle Administrateur Linux ; (iii) Communication Digital : Haut débit
- 5. Elaboration des décrets d'application du CJ-SMI (décrets relatifs à : i) l'Autorité de protection des données à caractère personnel ; ii) dématérialisation des procédures de marché public ; iii) conservation des données électroniques et au filtrage ; iv) service à compétence nationale sur la Sécurité des Systèmes d'Information et v) échanges électroniques)
- 6. Elaboration et présentation lors d'un atelier d'un projet de loi relative à des mesures visant à réduire le coût du déploiement de réseaux de communications électroniques à haut débit.
- 7. Présentation de réformes sur :
 - a. l'Accès universel
 - b. la Régulation des exploitants d'infrastructures alternatives (SNIM, SOMELEC, etc.) au regard du droit des télécoms ;
- 8. Revue, avec l'UIT, du projet de Stratégie nationale de cyber sécurité en vue de son adoption ;

- Construction de plus de 1300 km de tronçons du réseau national haut débit en fibre optique et pose de 190 km de conduites prévus dans le cadre du projet.
 La prochaine étape est la poursuite de la construction pour la finalisation et la mise en service du réseau backbone en fibre optique
- 10. Poursuite, en 2019, de la mise en place de la Stratégie de promotion du haut débit et d'accès universel accompagnée d'un plan d'actions opérationnel. En effet, il est reconnu que les pays disposant de stratégies nationales de développement du Haut Débit sont deux fois plus efficaces en matière de numérique que les pays qui n'en disposent pas. Dans ce sens, l'étude établit un diagnostic de la couverture actuelle du territoire par les réseaux de télécommunications et recommande de partager le pays en trois zones : i) la zone alpha, où les investissements pour le déploiement du haut débit sont rentables à 10 ans et peuvent donc être supportés par les opérateurs télécoms, ii) la zone béta, où les investissements pour le déploiement du haut débit sont rentables entre 10 et 20 ans et nécessitent de ce fait le recours au fonds d'accès universel pour attribuer des subventions à l'exploitation et iii) la zone gamma, où ces investissements ne sont pas rentables avant 20 ans et nécessitent donc un financement plus complet par le fond d'accès universel des investissements et des déficits d'exploitation. Cette stratégie a abouti à l'élaboration d'un plan d'action validé, ce qui va permettre, en fin de cette année, le lancement d'un plan pour la couverture des localités non couvertes par les réseaux GSM et internet, dans le cadre de l'accès universel aux services de communication électronique.
- 11. Afin d'atteindre l'objectif de passer le taux de pénétration du haut débit de 0,2% à 20% et la bande passante internationale par utilisateur internet de 3,2 à 32 kbps, la préparation de l'introduction de la technologie haut débit mobile (LTE-4G) dans le pays a été lancée en 2018, mais un seul opérateur a manifesté avec une offre insuffisante, puis une révision de l'appel d'offres a été faite en 2019 pour permettre le lancement de l'appel d'offre en 2020.
- 12. Un projet important de sécurisation de la liaison internet internationale par câble sous-marin a été lancé. L'étude de faisabilité de ce projet a été réalisée et validée en 2019. Un accord a été conclu avec et le câble sous-marin EllaLink, afin de prévoir une unité de branchement sur ce câble en face de Nouadhibou. La recherche de financement a été entamée pour mobiliser le budget nécessaire à a construction de la liaison vers cette unité de branchement et la construction d'une station d'atterrissement.
- 13. Afin de faire des TIC un véritable levier de développement économique, le Département a élaboré les Termes de Références d'une étude de faisabilité visant à préparer un programme e-Gouvernement permettant la dématérialisation des principales démarches administratives, la digitalisation des moyens de paiements du secteur public et la protection des données de l'Administration. Ce programme vise aussi la mutualisation des systèmes d'information et la mise en place du patrimoine numérique de l'Etat.
- 14. Création des nouveaux sites pour les Départements ministériel créés récemment Adaptation des sites existants avec les nouveaux besoins des Départements ministériels Développement d'un module de publication des résultats de permis de conduire pour le ministère de l'équipement et de transport Développement d'un module de publication et de recherche pour les services d'enseignement au profit de MEFREN et MESFTP
- 15. Développement d'une version initiale du portail des services publics pour contenir les procédures et formalités administratives, organisées par thèmes, par rubriques et pour supporter la publication d'un ensemble de formulaires en ligne pour les usagers

 Prochaine étape : Collecte de contenu (formalités) et mise en ligne du site
- 16. Mise à niveau de l'application de Gestion de la scolarité « UNIGESCO » par l'intégration des nouvelles règles de progression pour la 2ème année de la licence au sein des établissements (FST, FSJE et la FLSH)

Intégration des nouvelles règles de dérogations et d'exclusion (changement de l'année universitaire) dans l'application de Gestion de la scolarité « UNIGESCO »

Déploiement d'un serveur virtuel au sein du CREL en vue de l'hébergement d'une application de Préparation du déploiement de l'application « UNIGESCO » au sein de l'ISPLTI

- 17. Pour renforcer la confiance dans l'économie numérique, une stratégie nationale de cyber sécurité a été élaborée en collaboration avec l'Union Internationale des Télécommunications. Une mise à jour des licences et des outils de sécurité de l'Administration (pare-feu applicatif, analyseur de logs ...) a eu lieu dans le cadre d'un processus effectué annuellement financé sur le BCI.
- 18. Développement d'un Portail de vérification des diplômes Prochaine étape : Alimenter le portail par les établissements d'enseignement supérieur et sa mise en ligne.
- 19. Acquisition de licences de sécurité informatique pour le parc de l'Administration et mise à jour des serveurs du Datacenter, des pare-feu et des certificats des sites web gov.mr

4.3. Financement des TIC

Le gouvernement est entrain de rechercher le financement de la construction de plus de 4000 Kms de réseau en fibre optique en plus des tronçons prévus dans le cadre du Projet WARCIP-Mauritanie d'un montant prévisionnel 2018-2020 qui s'élève à 373,97 millions MRU, pour réaliser le maillage complet en fibre optique du pays.

4.4. Défis et contraintes

La rareté des financements et le nombre réduit des ressources humaines techniques qualifiées restent les majeurs défis. Les financements du secteur des TIC restent essentiellement ceux mobilisables dans le cadre du Projet WARCIP-Mauritanie. Ce projet, ayant un plan d'action précis, ne permet pas de financer toutes les actions requises.

4.5. Perspectives

- Couverture des localités non couvertes par les réseaux GSM et internet, dans le cadre de l'accès universel aux services de communication électronique et la mise en œuvre de la Stratégie de promotion du haut débit et d'accès universel accompagnée d'un plan d'actions opérationnel.
- Préparation de l'introduction de la technologie haut débit mobile (LTE-4G) afin d'atteindre l'objectif de passer le taux de pénétration du haut débit de 0,2% à 20% et la bande passante internationale par utilisateur internet de 3,2 à 32 kbps.
- Recherche de financement du projet de sécurisation de la liaison internet internationale par câble sous-marin à travers la construction de la liaison vers cette unité de branchement et la construction d'une station d'atterrissement.
- Lancement de l'étude de faisabilité d'un programme e-Gouvernement permettant la dématérialisation des principales démarches administratives, la digitalisation des moyens de paiements du secteur public et la protection des données de l'administration afin de faire des TIC un véritable levier de développement économique. Ce programme vise aussi la mutualisation des systèmes d'information et la mise en place du patrimoine numérique de l'Etat.
- Préparation de la construction d'un nouveau Datacenter Tier-3 à Nouakchott dans le cadre du Projet WARCIP-Mauritanie. Ce Datacenter doit offrir l'environnement adéquat pour l'hébergement des applications de l'économie numérique.
- Recherche du financement de la construction de plus de 4000 Kms de réseau en fibre optique en plus des tronçons prévus dans le cadre du Projet WARCIP-Mauritanie, pour réaliser le maillage complet en fibre optique du pays.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des membres CDS 3 de la SCAPP, Levier 1 : Renforcement des infrastructures de soutien à la croissance

Nom	Ministère/Service	Adresse
Mohamed El Moctar	DEPC/Ministère Equipement	mgaouad@yahoo.fr
GAOUAD	Transport	44481814
Mohamed El Moctar	DIR des Etudes et Documentation /	sidahmedlebbat@gmail.com
Sidi Ahmed	D° des Infrastructures & des	44482434 / 22609755
	Transports	
Mohamed Brahim	DGA Transports terrestres	bedeymohamed@yahoo.fr 36586161 / 44482430
Moud Lemghayfri	DED-MPEMi / Pétrole, Energie et Mines	emmoud2001@yahoo.fr 36368089
Itawel Oumrou Ezizi	Ministère Pêche Eco Maritime/DA -	itaweloumrououldezizi@yahoo.fr
	DADED	-
El Hassen ould Babe	Dr Infras Promotion Veille	h.babe@hotmail.com
	Tech/MESRSTIC	44489119
1 0 11 0	Di di Allinia	47099240 <u>lcoelimane@gmail.com</u>
Ly Cheikh Oumar	Direction Administration	lcoelimane@mesrstic.gov.mr
Elimane Mamadou Sv	Electronique/ DAE Ministère Eco et Industrie/Direction	grankon Gamail com / 46040297
Mamadou Sy	mobilisation ressources	grankane@gmail.com / 46040387
Samba SOW	ONS	isow samba@yahoo.fr
Samoa SO W	ONS	22109290
Nouh El Moctar	ONS	elmoctarn@gmail.com
Hocin Moussa		26882863
		Hocin88moussa@yahoo.fr
Mohamed Lemine	Hydraulique et assainissement	Lemine79@yahoo.fr
Mohamedine		
Hamza Babetta	SGA/UNPM/Patronat	sga@unpm.mr 20879785
Frank Muller	RIMRAP-UE/Expert Principal	rimrapfrankmuller@gmail.com
Saadbouh REGAD	Unité de Recherche en	48626304
	Macroéconomie, Croissance et	
	développement de l'Université de	
	Nouakchott	
Mohamed yahya	OMASSAPE ONG/Président	myhebba@gmail.com
Fatma Elkhory	MAURIFEMME ONG/ Présidente	felkory2@gmail.com /20869711
Jacques Fournier	Gestion des Infrastructures et	Jacques.fournier@enabel.be
	Aménagements Ruraux/	41 7316 75
	Renforcement Institutionnel en	
	Mauritanie Infrastructures Rurales-	
	RIMDIR/Agence Belge de	
Daniel Binart	Développement (ENABEL) Agence Belge de	Daniel.binart@enabel.be
שמווכו שוומונ	Développement/ENABEL	Damei.bmart@enabei.be
Sidi Mohamed	SCAPP/Directeur	Zenvour2005@yahoo.fr
Zenvour		
Demba Sabar N'Diaye	SCAPP/Directeur Adjoint	dembaaliounesabar@gmail.com
Saidou Kane	SCAPP/Expert	seydoukaned@yahoo.fr
Mohamed saleh	SCAPP/Experte	yerokaned@gmail.com
Khadjetou El Heda	SCPP/Expert	khatouahmed@yahoo.fr
Mohamed Lemine	SCAPP/Experte	abdaml@yahoo.fr
Abdé		

Nevissa Tolba		nbtolba@gmail.com
Sidi O/ Mohamed	ONG ECODEV	Sidiml.khalifou@ecodev.mr
Lemine		45293054
Nedwa Moctar Nech	ONG Mauritanie 2000	22306973

ANNEXE 2 : PIP 2019-2022 pour les financements des secteurs du Levier 1 de la SCAPP

		2019			2020			2021	
Secteur / Sous- secteur	Budget(en M.MRU)	F.Ext (en M.MRU)	Total (en M.MRU)	Budget(en M.MRU)	F.Ext (en M.MRU)	Total(en M.MRU)	Budget(e n M.MRU)	F.Ext (en M.MRU)	Total(en M.MRU)
1-Développement Rural	1 918,72	2 995,79	4 914,51	449,50	6 498,36	6 947,86	427,20	2 372,85	2 800,05
1.1-Agriculture	1 464,74	622,35	2 087,09	412,75	2 508,33	2 921,08	392,75	443,56	836,31
1.2-Génie rural		172,10	172,10		2 046,71	2 046,71		172,10	172,10
1.3- Hydraulique villageoise-pastorale	303,98	1 479,54	1 783,52	34,45	782,99	817,44	34,45	662,70	697,15
1.4-Elevage	125,90	531,43	657,33		735,67	735,67		807,33	807,33
1.5- Environnement	24,10	190,37	214,47	2,30	424,66	426,96	0,00	287,16	287,16
2-Développement Industriel	642,85	5 950,52	6 593,37	609,25	15 090,79	15 700,04	199,25	6 150,00	6 349,25
2.1-Pêche	205,00	172,62	377,62	199,25	2 301,57	2 500,82	197,25		197,25
2.2-Mines hors SNIM	23,35		23,35						
2.3-Industrie	2,00		2,00	1,00		1,00	1,00		1,00
2.4-Commerce	3,00		3,00	3,00		3,00	1,00		1,00
2.5-Energie	408,50	5 777,90	6 186,40	405,00	12 789,22	13 194,22		6 150,00	6 150,00
2.6-Artisanat	1,00		1,00	1,00		1,00			
3-Aménagemet du Territoire	5 973,61	3 031,33	9 004,94	1 347,00	23 285,29	24 632,29	39,00	12 153,76	12 192,76
3.1-Habitat- Urbanisme- Transport	2 711,73	140,68	2 852,41	613,00	449,08	1 062,08	5,00	182,68	187,68
3.2- Hydraulique urbaine	97,48	749,83	847,31		4 543,87	4 543,87		4 012,69	4 012,69
3.3- Infrastructures routières	2 874,30	1 875,56	4 749,86	734,00	9 169,56	9 903,56	34,00	5 133,69	5 167,69
3.4- Infrastructures portuaires		120,77	120,77		6 277,43	6 277,43		2 824,70	2 824,70
3.5- Infrastructures aéroportuaires	234,00	0,00	234,00	0,00	2 330,35	2 330,35			
3.6-Information	52,30		52,30	0,00		0,00	0,00		0,00
3.7- Télécommunication s	3,80	144,49	148,29		515,00	515,00			